

Campagne mondiale pour l'éducation

Document d'orientation sur les domaines prioritaires du plan stratégique 2023-2027

L'Éducation à la paix

1. Contexte

L'éducation à la paix est traditionnellement liée à la recherche de solutions structurelles aux conflits, qu'ils soient sociaux, politiques, militaires ou même interpersonnels. La création de l'Organisation des Nations Unies, sur les bases de l'ancienne Société des Nations, et l'adoption consécutive de la Charte internationale des droits de l'homme, ont marqué un tournant dans la lutte pour les droits de l'homme et le droit humanitaire, qui a progressivement impliqué les écoles et tous les pratiques et contextes éducatifs.

Les douloureuses leçons tirées de l'Holocauste de l'Afrique noire (Maafa) et de la Shoah hébraïque, des génocides autochtones en Amérique et de ceux qui se sont produits à Gaza, au Congo, au Rwanda, en Arménie, en Tchétchénie et en République dominicaine, entre autres, ont contribué au renforcement des valeurs d'égalité, de justice, de dignité et de liberté par le biais de l'éducation.

D'autres luttes historiques qui ont énormément contribué à une conscience sociale pour la paix doivent être reconnues, telles que les luttes actuelles pour l'émancipation des femmes et des personnes LGBTQ+.

Cependant, les conflits survenus après la création de l'ONU et l'émergence de régimes de facto sur tous les continents, qui ont conduit à des dictatures féroces et à des états d'urgence, ont motivé diverses initiatives de l'UNESCO et de l'ONU, visant à promouvoir la culture de la paix. Ces initiatives ont trouvé un soutien transcendantal avec la création de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, en 1946, (actuellement le Conseil des droits de l'homme, créé en 2006), de l'Université de l'ONU pour la paix, en 1980, et du Haut-Commissariat des droits de l'homme de l'ONU, en 1993.

La création de ces institutions a été soutenue par l'intérêt croissant des universitaires et la participation directe des enseignants et de la communauté éducative dans son ensemble. En effet, l'expérience des deux guerres mondiales et de la guerre civile espagnole a conduit la communauté éducative à repenser la place de l'histoire dans les programmes d'enseignement, ce qui a conduit à une convergence avec les principes de l'éducation à la paix¹.

¹ https://www.icip.cat/wp-content/uploads/2021/01/policy_paper_09_eng.pdf

Ce contexte a donné lieu à des initiatives de grande envergure, telles que le [Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme \(2005 - en cours\)](#) et la [Campagne mondiale pour l'éducation à la paix](#).

2. Le plan stratégique de la CME (2023-2027)

Le plan stratégique actuel de la CME a souligné des inquiétudes quant à la montée de l'autoritarisme et aux menaces pesant sur la démocratie, qui comprennent non seulement la fermeture d'espaces de participation, mais aussi la répression de protestations sociales pacifiques et légitimes et la criminalisation d'étudiants et d'enseignants.

En tant que mouvement fondé sur les droits, la CME s'engage à continuer à faire avancer nos demandes fondamentales en faveur d'une éducation de qualité, gratuite et inclusive, qui contribue à des sociétés justes, durables et pacifiques :

- La CME développera un ensemble de positions politiques et de ressources d'information/apprentissage sur ces éléments afin de soutenir un plaidoyer et une campagne communs, dans le cadre de nos campagnes mondiales visant à une éducation pertinente : des compétences pour la vie, le travail et la citoyenneté et une contribution à des sociétés durables et pacifiques, en lien avec l'ODD 4.7.

La CME demande aux gouvernements et aux décideurs à tous les niveaux de :

- Donner la priorité au financement de l'éducation dans les situations d'urgence en appliquant une approche fondée sur le lien entre le développement, l'aide humanitaire et la paix.
- Investir dans les enseignants pour qu'ils soient mieux équipés et préparés à enseigner aux apprenants les risques de catastrophes et le changement climatique, la santé, les droits de l'homme, les causes et les conséquences des conflits et la manière de vivre et d'interagir pacifiquement ; et pour soutenir la sécurité et le bien-être des apprenants et des collègues pendant et après une catastrophe.

3. Défis critiques

L'escalade des conflits sociaux, politiques et militaires dans toutes les régions du monde est significative et il semble que la recherche de la paix ne soit pas le sujet principal du programme de résolution des conflits. Par conséquent, des enfants et des femmes, mais pas seulement, continuent de perdre la vie de manière dramatique et impunie, sans que des progrès significatifs soient réalisés, ou pire, on observe même un recul important dans la recherche d'une paix durable.

Des désaccords géopolitiques persistent derrière nombre de ces conflits, mais dans la plupart des cas, la guerre est également attisée par le racisme, l'intolérance et de nombreuses autres formes violentes et subtiles de discrimination. La Campagne mondiale pour l'éducation est convaincue qu'aucune paix durable ne peut être atteinte sans justice. Les systèmes judiciaires doivent œuvrer pour la paix et les systèmes éducatifs doivent promouvoir une citoyenneté mondiale qui reconnaisse et protège la dignité et l'égalité intrinsèque des êtres humains, ainsi que le droit inaliénable des peuples à l'autodétermination.

L'éducation devrait contribuer de manière significative à la paix, en tant que moyen de créer des valeurs, des connaissances, des attitudes, des compétences et des comportements permettant de vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres et avec l'environnement. Cependant, l'éducation, en elle-même, n'est pas nécessairement conçue comme un instrument de changement. Au contraire, elle pourrait plutôt être un précurseur d'inégalité et de violence, si ses objectifs ne promeuvent pas les valeurs et les connaissances nécessaires pour vivre en paix.

Cela dit, pour que l'éducation devienne un moteur de paix, il est nécessaire que son contenu, sa pratique et sa gouvernance, y compris les dimensions pédagogiques et d'enseignement, restent en phase avec les objectifs établis dans le cadre du droit international des droits de l'homme.

La relation entre la paix et les droits de l'homme est donc cruciale pour atteindre les objectifs souhaités, de sorte que les stratégies de plaidoyer de la société civile suivent toujours le principe selon lequel nous n'avons pas droit à n'importe quelle éducation, mais à une éducation qui promeut la dignité humaine et le développement pacifique, dans le cadre de la pleine réalisation des droits de l'homme en tant que mode de vie.

La voie à suivre

Apprendre à vivre ensemble est une voie essentielle pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie à tous les niveaux et selon toutes les modalités. Par conséquent, le rôle de l'éducation dans le renforcement et le maintien de la paix, et plus particulièrement le rôle des enseignants dans l'éducation à la paix, est essentiel pour comprendre les conflits et trouver les moyens pour une résolution adaptée.

Pour mettre en œuvre une pédagogie transformative pour la paix, il faut redéfinir le rôle des enseignants. Les enseignants doivent avoir les dispositions, les connaissances, les compétences et l'engagement nécessaires pour mener les apprenants dans une réflexion et des pratiques critiques et créatives. Les enseignants doivent également devenir des passeurs de frontières ethniques, religieuses, de genre et de classe sociale qui comprennent l'impact de leurs identités ethniques et de celles des apprenants dans leurs pratiques et interactions en classe.

Le renforcement des capacités est donc crucial pour tous les acteurs de l'éducation et cela nécessite, d'une part, un financement adéquat et durable et, d'autre part, la sensibilité de l'État

et la décision politique d'adopter et de mettre en œuvre des politiques publiques transformatrices, qui englobent l'ensemble du système éducatif et au-delà.

L'éducation à la paix n'est pas un appel à la docilité et à la soumission, mais à la création d'environnements d'égalité, de respect et d'harmonie. Paradoxalement, cela nécessite la formation de cultures et de pédagogies de résistance à la violence, à l'exploitation et à la haine. Les pédagogies de la résistance sont une pratique nécessaire pour créer des conditions de prise de décision horizontale et exigent donc une éthique de l'égalité qui inclut une vision forte du genre et une sensibilité à l'interaction avec tous les groupes d'âge, ethniques et religieux.

La résistance appelle à contrecarrer et même à dénoncer les mécanismes de domination sociale qui induisent ou produisent la violence. Cela implique que les cultures de paix ne doivent pas être comprises comme des espaces de passivité, mais plutôt l'inverse, à savoir le développement actif de propositions constructives pour une convivialité pacifique et un changement positif. Les systèmes éducatifs doivent devenir un espace de dialogue à tous les niveaux, y compris le dialogue intergénérationnel.

Les organisations de la société civile, en général, et la Campagne mondiale pour l'éducation, en particulier, sont appelées à exiger les changements nécessaires pour que les systèmes éducatifs remplissent leur rôle dans le développement de cultures de paix. En outre, la CME devrait mobiliser ses membres pour provoquer les changements sociaux urgents qui sont nécessaires pour maintenir des mécanismes de conciliation agiles et efficaces face aux conflits.